

1654 Januar 10., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN JEAN] DE LA BARDE AN [ALT]  
 AMMANN [UND DERZEITIGEN STADT- UND AMTSRAT BEAT II.]  
 ZURLAUBEN, ZUG

"Vostre lettre<sup>1</sup> que je receus hier par la voye de Zurich me confirme une partie de ce que j'ay Jugé de vous: Vous me mandez que vous avez parlé a M.<sup>rs</sup> [Johann Heinrich] Vaser [=W a s e r] et [Salomon] Hirtzel [=H i r z e l - beide vertraten sie auf der vom 20. - 24. Oktober 1653 in Zug stattfindenden Tagsatzung der VIII Alten Orte ihren Ort Zürich]<sup>2</sup> des places et pais qui seront cedez au Roy [L u d w i g XIV.] par la paix [mit Spanien gemeint - dieser kam freilich erst 1659 im Pyrenäen-Frieden zustande -], et vous ne sçavez pas si c'est l'Intention de sa Ma.<sup>te</sup> que cela soit compris dans nostre Article premier [des Bündnistextes], ou bien si Elle le desire dans les Termes generaux de 1582 qui sont aussy dans l'alliance de 1602

Mais affin que vous sachiez nostre Jntention, Jl est necessaire que je vous dise que nous desirons ne nous point departir des paroles du premier Article de 1582 et 1602, sans y vouloir ajouter la Clause Et singulierement<sup>3</sup> comme estant a present Jnutile

Je sçay que vous avez aussy escrit a Paris sur ce sujet, et que vous y avez envoyé des Projects de cet Article premier, ceque vous m'obligerez de ne pas continuer, pour des raisons que je ne puis confier au papier: Bien me ferez vous plaisir de m'Jnformer de tous vos sentiments sur cette affaire lesquels J'auray en singuliere consideration faisant beaucoup d'estime de vostre Jugement et de vostre Capacité

On croit que [das vom Maréchal de France, Henri de Senneterre, Marquis de L a F e r t é, belagerte] Be[l]fort ne durera pas et que M [Henri de Lorraine] le Comte d' h a r c o u r [t] [Gouverneur von Breisach] aiant perdu Philipsbourg [dessen Garnison sich wieder zum König bekannte]<sup>4</sup> s'accommodera facilement, de sorte que la Tranquilité sera restablie en alsace puisque d'ailleurs elle n'est disputée ny controversée au Roy."

1) s. AH 55/11

2) vgl. etwa AH 55/12

3) Die letzten beiden Wörter sind unterstrichen.

4) s. Rott/Représentation VI 290